

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre,
au service des artisans !



Bilan de La MANDATURE

2010-2016

Bilan D'ACTIVITÉ

2015



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Indre

www.cma36.fr



**UN PETIT CLIC POUR MOI,
UN GRAND SAUT POUR MON ENTREPRISE.**

PACK E-COMMERCE

Développez votre activité en créant votre boutique en ligne avec une solution d'encaissement sécurisée incluse.

* Pack e-commerce est une offre distribuée par les Caisses régionales du Crédit Agricole incluant une solution de paiement à distance dans un environnement sécurisé. Renseignez-vous auprès de votre conseiller sur les conditions de l'offre.

Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel du Centre Ouest - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social, 29 boulevard de Vantoux, 87044 Limoges Cedex - CRCO 391 007 452 RCS Limoges.

CA
CENTRE OUEST
Le bon sens a de l'avenir.

Depuis plus de 60 ans, MAAF assure les professionnels !
C'est MAAF PRO et c'est pour vous les pros.



- Multirisque professionnelle RC Décennale (PROS du bâtiment)**
Je protège mon entreprise en assurant mes locaux, mes biens professionnels et mes responsabilités civiles.
- Véhicules professionnels - Flottes automobiles**
J'assure mes véhicules et je peux aussi protéger leurs aménagements et leur contenu.
- Santé collective - Santé individuelle**
J'assure la santé de mes salariés. J'assure ma santé et celle de mes proches.
- Prévoyance - Épargne - Retraite**
J'anticipe les imprévus, les pertes de revenus et je me constitue un complément de retraite.

maafpro.fr



Prenez dès maintenant rendez-vous

3015 Service & appel gratuits

du lundi au vendredi de 8h30 à 20h et le samedi de 8h30 à 17h



Jean-Michel DEGAY
Président de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de l'Indre

Le BILAN de La MANDATURE

2010-2016



BILAN D'ACTIVITÉ 2015
de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de l'Indre.

Directeur de publication :
Jean-Michel DEGAY

Comité de rédaction :
Patrick JAN, Sandrine CARQUEX,
Grégory THIEFIN, Fabrice MIROU,
Jean-Luc GOURIN, Isabelle VIRAUD,
Melissa GAULIER, Anne-Marie CHASTANET,
Karine VANDERLOOVEN

Crédits photos :
CMA 36, CFA métiers 36, Fotolia

Conception :
GC Concept
114 avenue d'Occitanie
36250 SAINT-MAUR
02 54 08 60 08

Impression :
Imprimerie George Sand
ZI des Filattes
36400 la Châtre
02 54 06 11 11

Chers collègues,
Chers partenaires,

Cela fait déjà bientôt 6 ans que vous nous avez confié la gestion de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Que le temps passe vite !

Malgré tous les efforts engagés nous n'avons sûrement pas réalisé tous nos objectifs, et ceci en dépit de notre volonté, du dynamisme et de l'engagement du personnel. La loi de juillet 2010 a bouleversé la vie des CMA départementales en fixant des orientations qui vont dans le sens de la mutualisation de certains moyens, dans un souci légitime de réaliser des économies d'échelle. Mais cela néanmoins peut cacher un autre objectif, celui de la régionalisation par la fusion de nos chambres consulaires.

Il nous est difficile d'y être favorables étant un peu les « parents pauvres » du système par rapport à l'axe ligérien.

Nous perdrons l'autonomie qui nous permet d'adapter nos formations et nos prestations en réponse aux besoins spécifiques de notre département.

Pour autant et malgré une baisse importante de nos ressources, nous avons, me semble-t-il poursuivi notre mission de soutenir l'Artisanat pour l'ensemble des activités que nous représentons. Vous retrouverez les actions menées en parcourant ce bilan d'activité 2015 qui n'est forcément qu'un résumé. La situation du CFA des Métiers peut être une preuve d'une gestion efficace puisque celui-ci a retrouvé cette année une hausse significative des effectifs et les résultats des examens sont très satisfaisants avec un équilibre budgétaire retrouvé.

La construction maintenant engagée de nouveaux laboratoires alimentaires, sera pour moi un bel aboutissement de nos efforts lors de notre passage de témoin. Les « rescapés » de mon équipe poursuivront la mise en œuvre de ce projet.

En effet, dans quelques mois, auront lieu les élections qui installeront de nouveaux membres pour vous représenter auprès des pouvoirs publics et des autres collectivités qui nous font confiance et financent certains de nos programmes.

J'en profite pour les remercier très chaleureusement pour leur soutien.

Soyez très nombreux à vous exprimer par le vote d'octobre prochain qui est une des meilleures façons de démontrer que l'Artisanat existe bien et que nous sommes indispensables à l'économie de notre territoire.

Vos futurs élus n'en seront que plus légitimes pour représenter vos intérêts.

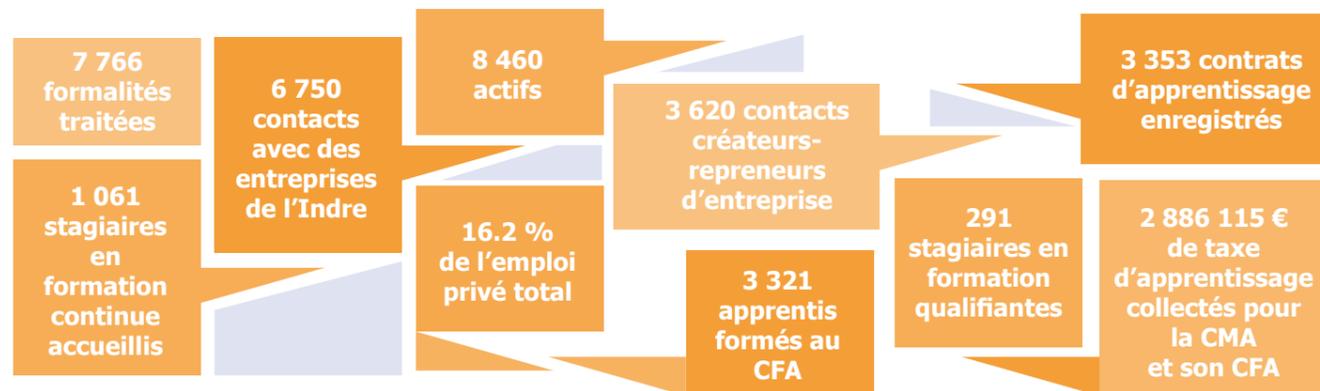
Je voudrais aussi pour ce dernier bilan d'activité de ma mandature (après 24 ans de présence), remercier l'ensemble de tous mes collègues élus pour le soutien qu'ils m'ont apporté et tout particulièrement les membres du bureau pour leur participation dans certains moments difficiles.

Ensemble, nous avons pu les traverser pour maintenir le bon fonctionnement des services de cette belle Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre.

Très amicalement

BILAN DE LA MANDATURE 2010-2016

Sur l'ensemble du département, au service de toutes les entreprises de l'artisanat, la CMA36 agit pour la promotion et le développement économique des entreprises du territoire.



(Chiffres pour 5 ans de 2010 à 2015)

OBJECTIF 1 : Être le porte-parole des 4000 entreprises artisanales de l'Indre

Connaître les entreprises

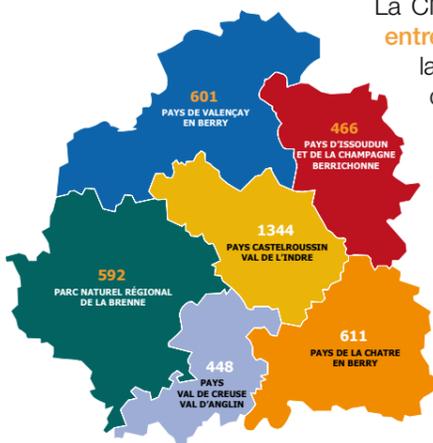
La CMA de l'Indre connaît bien les **4063 entreprises** du département, grâce à la gestion du fichier des entreprises qui totalise des centaines de mises à jour et plus de **400 nouvelles immatriculations** chaque année.

Elle contribue grâce à son expertise à alimenter l'observatoire économique de l'artisanat de la CRMA.

Les représenter et les informer

En tant qu'établissement public administré par les artisans élus, la CMA36 représente les entreprises et les intérêts de l'artisanat auprès des pouvoirs publics.

- Elle participe aux débats publics qui concernent la région (SRAT : schéma régional d'aménagement du territoire...) et le département (Comité départemental de l'Économie, Comité des Finances Publiques ...)
- Elle négocie avec l'Europe, l'État pour obtenir des financements pour le montage de dossiers et de projets qui contribuent au développement du secteur
- Elle alerte les pouvoirs publics sur la disparition des aides, les conséquences du statut de micro-entreprise....
- Elle joue un rôle déterminant dans la diffusion de l'information juridique, fiscale, sociale, et économique nécessaire à l'entreprise artisanale. C'est le relais des évolutions réglementaires, lois et



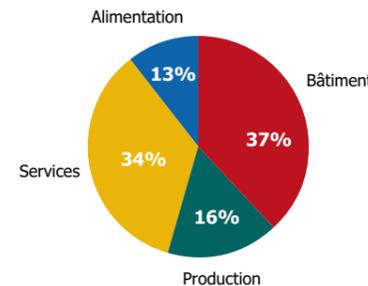
2^{ème} rentrée économique interconsulaire, 30 septembre 2015 à Châteauroux



Forum création reprise transmission d'entreprise, 20 novembre 2015 à Châteauroux



4^{ème} édition de Saveurs de Proximité, 30 octobre 2015 à la CMA36



normes en relation avec les institutions nationales et régionales de l'artisanat et les organisations professionnelles du secteur.

Les aider dans leurs difficultés

Dans le cadre du plan gouvernemental de soutien au financement des entreprises pour gérer la crise économique, la CMA a désigné un correspondant spécifique,

relais de l'activité du médiateur de crédit : **près de 60 entreprises concernées entre 2012 et 2013.**

En 2015, la CMA s'est associée à la CCI de l'Indre et à l'association EGEE 36 pour lancer le site : « commentvamonentreprise.com » une plate-forme permettant aux entreprises de réaliser un autodiagnostic et de se prévenir d'éventuelles difficultés.

OBJECTIF 2 : Renforcer les synergies avec les acteurs du développement

La région Centre-Val de Loire

Les grands enjeux du développement des entreprises artisanales croisent très largement les compétences confiées aux régions : formation initiale et continue, développement économique, aménagement du territoire. En 2011, la CMA36 a collaboré au côté du réseau et de la région Centre-Val de Loire à la définition de la nouvelle politique régionale de l'artisanat. Elle est l'opérateur exclusif de sa mise en œuvre sur le territoire. Depuis son lancement, **67 Cap Artisanat Création** et **32 Cap Artisanat Développement** ont été attribués

Le département

Le Conseil Départemental intervient directement pour le développement économique de l'Indre. Il accompagne notamment des projets artisanaux comportant une part importante d'innovation et de recherche.

Les collectivités locales

Grâce à sa parfaite connaissance du tissu artisanal, la CMA est l'interlocutrice privilégiée des collectivités locales pour détecter des projets de développement et définir des programmes d'aménagement. En 2015, une **1^{ère} convention a été signée avec la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse.**



Inauguration du Salon de coiffure du CFA des Métiers en 2011



Accueil des Artimobiles lors de la Semaine de l'Artisanat, mars 2013

Des partenariats tri-consulaires

La CMA36 affirme sa volonté de renforcer ses partenariats avec la CCI et la Chambre d'Agriculture. Les actions communes en faveur du développement des entreprises se sont multipliées : forum de la création reprise transmission d'entreprise, saveurs de proximité, rencontres économiques interconsulaires ...

Création / transmission d'entreprise

La CMA36 a renforcé son dispositif **des Mardis de l'entreprise**. Une action qui réunit chaque mois les porteurs de projet et les chefs d'entreprise avec les acteurs de l'entreprise : experts-comptables, banques, avocats, assurances, mutuelles, plateformes d'initiatives locales.... Afin de maintenir le tissu artisanal sur le territoire, la CMA favorise la transmission-reprise d'entreprise grâce à **Transentreprise** (en partenariat avec la CCI) ou la **BNOA** (Bourse Nationale d'Opportunités Artisanales) : www.transentreprise.com www.bnoa.net



BILAN de La MANDATURE

2010-2016

OBJECTIF 3 : Valoriser et promouvoir l'esprit entrepreneurial



Stagiaires approfondir son projet, 2013 à la CMA

Développer l'esprit d'entreprendre est un enjeu majeur pour l'économie de notre département.

Côté créateurs et repreneurs d'entreprises, c'est plus de **3620 contacts avec des porteurs de projets** qui ont été noués depuis le début de la mandature et près

de **70 réunions d'informations** sur la création d'entreprise ont été organisées.

L'accompagnement à la création est complété par une offre de formation, à travers des stages 4 jours et 245 heures, qui ont accueilli **1362 futurs chefs d'entreprises artisanales**.

Des chiffres en augmentation

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Création	331	368	327	347	344	486
Reprise	56	56	36	66	56	43
Immatriculation	395	440	366	424	405	529
Radiation	316	309	336	310	369	317
Solde	+79	+131	+30	+114	+36	+212

OBJECTIF 4 : Soutenir le développement et la modernisation des entreprises artisanales



Colloque sur la coopération artisanale, château des Planches Saint-Maur, mai 2014

Structurer le tissu artisanal, une priorité de la mandature

L'économie indrienne est une économie de petites unités avec un tissu artisanal particulièrement dense. Pour faire face à la concurrence des grandes entreprises et faciliter leur accès aux marchés, les artisans peuvent compter sur les coopératives d'achat, de commercialisation ou de service.

En mai 2014, la CMA36 et la FFCGA ont organisé un grand rendez-vous pour informer sur l'intérêt de se regrouper, défendre la dimension artisanale et rencontrer en un même lieu des coopérateurs locaux et nationaux. **150 chefs d'entreprises artisanales**, acteurs économiques et politiques, partenaires de l'artisanat s'étaient réunis lors du **colloque sur la coopération artisanale**.

Depuis, d'autres actions fortes de regroupement ont vu le jour dans notre département. C'est le cas de l'action

« Viennoiseries 100% maison », lancée en 2015, qui portée par la CMA 36 et la Fédération des artisans Boulangers accueille aujourd'hui **44 adhérents**.

Accompagner les entreprises artisanales dans le développement et la promotion de leur activité

Depuis 2014, la CMA 36 favorise **l'accès aux marchés publics** des artisans du bâtiment grâce à la mise en œuvre de réunions d'informations sur les programmes de travaux des collectivités (Conseil Départemental, OPHAC, ...) et des formations sur mesure pour faciliter la réponse aux appels d'offres des marchés publics.

Chaque année, près de **400 entreprises** bénéficient d'un accompagnement dans le cadre de la **promotion de leur activité** : opérations commerciales, participation à des salons (Salon de l'Habitat, Salon Gastronomique, Foires expositions, ...).



Lancement « Viennoiseries 100% maison », maison préfectorale, janvier 2015 Châteauroux



Journées des Métiers d'Art, 20 mars 2014 à la CMA36



Espace Artisans sur le salon de l'Habitat de Châteauroux

OBJECTIF 5 : Favoriser le développement des compétences



Job Dating : rencontre jeunes / entreprises, 17 avril 2013 à la CMA

La CMA36 considère que la formation et la compétence des salariés constituent un atout majeur dans la compétitivité des entreprises.

Mettre en place des formations en adéquation avec les besoins des entreprises

Pour les chefs d'entreprise, pour les salariés, pour les jeunes, pour les demandeurs d'emploi, en formation initiale, en formation continue ou en formation qualifiante, la CMA36 propose une **offre de formations complète** privilégiant l'employabilité et le développement des compétences.

Promouvoir la formation des actifs de l'artisanat et conforter le CFA des Métiers

Le CFA des Métiers, géré par la CMA36, propose des formations en apprentissage du niveau V au niveau IV en passant par le DIMA. L'établissement prépare aux métiers de l'alimentaire, de l'hôtellerie-restauration, de la maintenance automobile, de la vente et de la coiffure. Il accueille plus de **600 apprentis chaque année**.

Soutien à la modernisation du CFA

Depuis le début de la mandature, la CMA36 s'est attelée à renforcer la proximité avec les jeunes et les entreprises, en renforçant la fonction du développeur de l'apprentissage et le rôle de la médiatrice.

Par ailleurs, d'importants investissements et travaux ont permis d'améliorer la qualité de travail et de vie au CFA (amélioration de l'internat, achat de réserve foncière, lancement de rénovation des laboratoires alimentaires...).

Valoriser l'intégration des jeunes et des demandeurs d'emplois

Développer la sensibilisation, l'information et l'accompagnement des entreprises en matière de **gestion prévisionnelle des emplois et des compétences**, voici une autre facette de l'accompagnement proposé par la CMA aux entreprises artisanales.

D'autres actions ont été mises en œuvre notamment pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi (réfèrent parcours professionnel, action RSA...):

480 suivis réalisés.



Création en chocolat réalisée par les CAP Chocolatier-confiseur et les BTM Pâtissier du CFA des Métiers pour le Salon du Chocolat de Saint-Maur, novembre 2013



Action « Parrains, Mairaines pour l'emploi » (2013)

BILAN D'ACTIVITÉ 2015

INFORMATION – CONSEIL – FORMALITÉS

Premier pas dans l'entrepreneuriat

Le Centre de Formalités des Entreprises a enregistré :

- **1 367** dossiers traités
- **241** demandeurs ACCRE
- **49** cartes ambulants

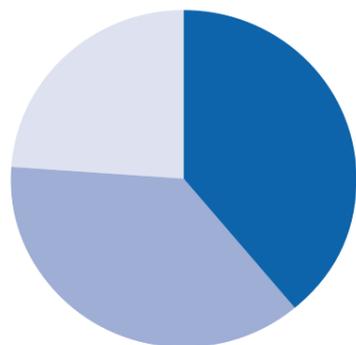


La maison des artisans

Des données en mouvements

L'analyse du Répertoire des Métiers permet de présenter les éléments suivants :

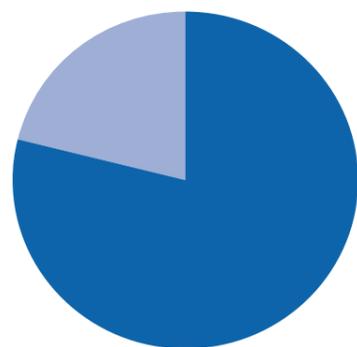
1 367 MOUVEMENTS ENREGISTRÉS



- **531** immatriculations
- **504** modifications
- **332** radiations

L'ABC de l'apprentissage

Le service apprentissage a enregistré :



- **514** contrats d'apprentissage
- **137** avenants

INFORMATIONS :

- 688** apprentis en formation dans les entreprises artisanales
- 198** filles
- 490** garçons
- 467** niveaux V
- 167** niveaux IV
- 54** niveaux III et plus



- 4 510** CARTES ARTISANS ÉDITÉES
- 2 542** ARTISANS
- 42** MAÎTRES ARTISANS

DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Accompagner l'entreprise de A à Z



Les Mardis de l'entreprise, chaque 1^{er} mardi du mois à la CMA36

Accueil et appui aux créateurs, repreneurs et cédants d'entreprises artisanales :

1 150 personnes conseillées (dont 400 porteurs de projet et 750 entreprises installées)

5 560 entretiens téléphoniques sollicités

720 accompagnements individuels (conseils, montages de dossiers personnalisés...)

- 265 créateurs et 75 repreneurs

234 accompagnements collectifs

- 149 participants aux réunions d'informations collectives (pré-accueil)
- 85 aux Mardis de l'entreprise

303 personnes formées à travers les stages à la création d'entreprise dont :

- 263 stagiaires SPI
- 40 stagiaires formation longue (3 sessions)

19 entreprises ayant bénéficié d'un CAP création :

- **181 912 € de subventions versées et 257 230 € d'avances remboursables**
- **70 actifs concernés** (salariés, exploitants, apprentis, conjoints collaborateurs)

La transmission d'entreprises :

- 57** diagnostics cédants réalisés
- 78** repreneurs identifiés
- 70** mises en relation cédant / repreneur

L'appui au développement des entreprises artisanales

90 ENTREPRISES ayant bénéficié d'un appui (visites, entretiens spécifiques, diagnostic, LAG...)

15 ENTREPRISES ayant bénéficié d'un CAP Développement :
 • **143 271 € de subventions versées et 201 335 € d'avances remboursables**
 • **123 actifs concernés**

350 ENTREPRISES artisanales accompagnées dans le cadre de la promotion de leur activité (reportages, publications, participation à des salons, foires, opérations de promotion collectives...)



ALIMENTAIRE

Diagnosics alimentaires, accès à de nouveaux marchés, « viennoiseries 100% maison », informer des normes et des bonnes pratiques

60 entreprises accompagnées



PRODUCTION

Appui au développement commercial, technologique et innovation des entreprises.

36 entreprises accompagnées



ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Gestion des rejets, maîtrise de l'énergie, éco-construction, accessibilité, diagnostics environnement

145 entreprises accompagnées



MÉTIERS D'ART

Valorisation et promotion des entreprises du secteur

55 entreprises accompagnées



GPEC

(Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)

Aider le chef d'entreprise à anticiper les évolutions et accompagner celles en cours.

60 entreprises accompagnées

Émission *Rendez-vous avec les artisans*, chaque mois



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Choisir son métier

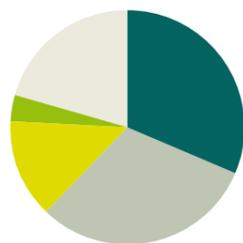


Forum alternance, formation, emploi

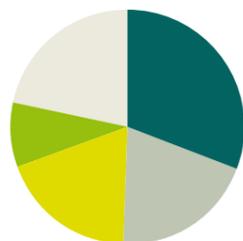


1298 jeunes informés lors des opérations diverses

516 offres de formations des entreprises



1042 demandes de formations des jeunes



1001 entreprises et 228 mairies visitées par le développeur apprentissage

239 situations accompagnées par la médiatrice apprentissage

Les talents de demain

635 apprentis au CFA des Métiers de l'Indre



Journée Portes Ouvertes au CFA des Métiers, mars 2015



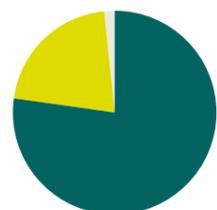
805 visites en entreprises réalisées dans le cadre du suivi pédagogique

545 visiteurs aux journées portes ouvertes

Répartition des apprentis par niveaux



Soirée de la qualification CFA / CMA 36, 7 décembre 2015



85,71% de réussite aux examens
134 jeunes inscrits à l'internat

Se former tout au long de la vie

Les formations continues :

232 stagiaires

■ **50%** des stagiaires sont des chefs d'entreprises ou conjoints collaborateurs

■ **50%** sont des salariés et des demandeurs d'emplois

26 stages

387 heures de formations

Les formations qualifiantes :

71 stagiaires (5 en BGEA • 28 en ADEA • 25 en BMIII et 13 en CAP Coiffure) ; dont :

24 salariés

24 chefs d'entreprises ou conjoints collaborateurs

Autres formations :

130 personnes à la formation sensibilisation à la sécurité routière (10 sessions).



ASSUR-BP MULTIRISQUE PRO
UN CONSEILLER QUI CONNAÎT
VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE,
C'EST L'ASSURANCE
D'UNE PROTECTION PERSONNALISÉE

Clair et flexible, le contrat d'assurance ASSUR-BP Multirisque Pro propose une palette de garanties qui s'adaptent au plus près des besoins de votre activité professionnelle.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ-NOUS

09 84 98 92 47

(appel non surtaxé, coût selon opérateur)

www.bpvf.banquepopulaire.fr

#LaBonneRencontre

ADDITIONNER LES FORCES, MULTIPLIER LES CHANCES

BANQUE POPULAIRE
VAL DE FRANCE



La banque ASSUR-BP MULTIRISQUE PRO est assurée par BICE IARD. En savoir plus sur le coût des assurances, contactez le service client de la Banque Populaire Val de France au 09 84 98 92 47. Les services sont assurés par la Banque Populaire Val de France.

Qui représente vos intérêts ?
Qui accompagne vos projets ?

**C'EST LA CHAMBRE DE
MÉTIERES ET DE L'ARTISANAT
DE L'INDRE**

Ensemble, nous sommes
la première entreprise de France !

**OCTOBRE 2016
Elections CMA
VOTEZ !**

NOUVEAU SITE !!!



Les Chambres de Métiers et
de l'Artisanat du Centre
vous présentent leurs
nouveaux sites Internet

www.cma18.fr
www.cma28.fr
www.cma36.fr
www.cma37.fr
www.cma41.fr
www.cma45.fr



www.crma-centre.fr



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Indre

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre
31 Rue Robert Mallet-Stevens - BP 296 - 36006 Châteauroux Cedex

Tél. : 02 54 08 80 00
contact@cma36.fr
www.cma36.fr